

## Document

### ZFU. Des résultats décevants en matière d'emploi

(lemonde.fr)

18 décembre 2011

***Quinze ans après leur création, le bilan des zones franches urbaines (ZFU) est mitigé. "Le bilan est globalement positif. Nous sommes parvenus à réactiver le tissu économique des quartiers difficiles avec la création de petites entreprises, estime Claude Dilain, sénateur PS et ancien maire de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Sur le plan de l'emploi, en revanche, nous n'avons pas obtenu les résultats escomptés. Peut-être que ce n'était pas une bonne idée d'employer des gens des quartiers dans les quartiers. Nous avons voulu régler le problème de l'emploi avec un seul dispositif. Ce n'était probablement pas suffisant."***

Créées en 1997 pour une durée initiale de cinq ans, les ZFU avaient pour but d'attirer les entreprises et de créer des emplois dans les quartiers les plus pauvres et les plus isolés. En échange d'exonérations sociales et fiscales, les sociétés s'engageaient à embaucher au moins un salarié sur trois en zone urbaine sensible (ZUS). Le dispositif a été reconduit à deux reprises, en 2004 et 2006, et se termine à la fin de cette année. Il vient d'être reconduit jusqu'en 2014 avec l'obligation d'engager désormais une personne sur deux dans les ZUS.

Un groupe de travail, présidé par le député Eric Raoult (UMP), a rendu cet été un rapport sur le bilan des ZFU. Les rédacteurs du texte estiment que le dispositif a produit un *"réel dynamisme économique"*. *"Entre 1997 et 2001, le taux d'implantation d'établissements a augmenté trois fois plus que dans le reste des agglomérations de référence."* Ils nuancent toutefois : *"Dans la réalité, le tissu économique des ZFU reste encore moins développé comparé à celui des unités urbaines de référence."*

Le rapport constate que le nombre d'entreprises créées est important mais que les fermetures le sont tout autant dans les années qui suivent. Beaucoup de créations ne sont en fait que de simples *"transferts"* de sociétés installées en périphérie de la zone défiscalisée et qui changent de trottoir pour bénéficier des exonérations. C'est notamment le cas de certains cabinets médicaux.

Les entreprises créées sont le plus souvent issues du secteur du BTP, de la santé et du commerce. Les épiceries et les magasins hard discount sont très largement représentés. Beaucoup d'entreprises sont de petite taille et ne comptent aucun salarié. Certaines ZFU, victimes de leur succès, ont vu le prix des loyers des espaces commerciaux s'envoler en raison de l'offre trop faible de locaux disponibles. A Mantes-la-Jolie (Yvelines) et Montfermeil (Seine-Saint-Denis), les loyers ont été majorés de *"30 % à 50 % par rapport au prix moyen constaté dans les quartiers du centre-ville"*, note le rapport.

Le nombre d'embauches annuelles a été en constante augmentation jusqu'en 2007 mais marque le pas depuis la crise économique de 2008. Cette année-là, 16 593 postes ont été créés, mais seulement 11 133 en 2009. Les personnes embauchées sont le plus souvent jeunes, peu qualifiées et occupent des postes d'ouvriers et d'employés.

Malgré ces créations de postes, le rapport conclut que les ZFU n'ont pas permis de *"compenser l'ampleur des écarts avec les autres territoires"*.